

Stéphane Rossini ***Conseiller national***

Allocations familiales : les patrons mentent !

Il aura fallu 15 ans, depuis le dépôt de l'initiative parlementaire de notre camarade Angeline Frankhauser en 1991, pour que l'on aboutisse à une esquisse d'harmonisation des allocations familiales en Suisse. Malgré le bon sens de cette démarche visant à réduire les inégalités crasses qui sévissent en la matière dans ce pays, les petits patrons ont lancé un référendum. Sans l'engagement de l'UDC, celui-ci n'aurait d'ailleurs pas abouti ! C'est dire quels sont les sentiments qui se cachent derrière les véritables enjeux de cet appel au scrutin populaire.

Dans les faits, selon le canton, les allocations familiales varient de 160 à 344 francs par mois ; 14 cantons n'ont pas d'allocations de formation ; 16 n'ont pas d'allocation de naissance. Même pour les entreprises, les taux de cotisation varient de 1 à plus de 5%. Comment accepter encore tant de différentes et d'inégalités de traitement des citoyens... et des entreprises ?

La loi sur l'harmonisation des allocations familiales n'est pourtant qu'un tout petit pas, fort prudent. Pour satisfaire la droite, le Parlement n'a pas retenu le principe 1 enfant - 1 allocation. Pour les mêmes raisons, les compétences sont restées strictement cantonales, les structures des caisses n'ont pas été fondamentalement revues (centralisation par canton ou fédérale, par exemple, avec un taux unique, fonds de péréquation, etc.) et le montant de référence est minimal. Une fois de plus, la règle reste la prudence, politique des petits pas oblige lorsqu'il s'agit de politique sociale.

Rien n'y fait cependant. Les patrons ne cessent de sombrer dans une attitude idéologique s'agissant de la famille : sphère strictement privée, pour laquelle il n'y a point de régime social à instaurer ou renforcer. Alors même que pour faire passer le programme d'économies de la péréquation financière, les patrons affirmaient que les cantons ne réduiraient pas leurs dépenses sociales, les voici désormais affirmer que les cantons ayant des allocations supérieures au minimum les baisseraient ! Discours peu crédible s'il en est ; discours à géométrie variable et sans cohérence. Seul compte le petit profit, l'égoïsme individuel d'une société sans solidarité. A trop casser la cohésion sociale, nos patrons se mettent un superbe autogol.

sociale, nos patrons se mettent un superbe autogol...

En clair, les patrons de ce pays ne veulent pas de politique familiale. Il faut le savoir. A l'exception certes du soutien de quelques-uns aux crèches, mais pour faire travailler les mamans bien formées (et les autres) et tirer profit bien sûr de cette main-d'oeuvre !

La Suisse ne dispose pas d'une politique familiale digne de ce nom. Un signe doit donc être donné aux autorités. Non ! Les allocations familiales en Valais ne diminueront pas après le 26 novembre. Les patrons mentent pour tenter de museler le Peuple, une fois encore...

[Retour](#)